



→ Communiqué de presse



Contrat Région - Pays de Redon et Vilaine 18 nouveaux projets

Signés entre septembre 2006 et novembre 2007, les contrats Région - Pays sont les instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne. Fruit de nombreux échanges avec les acteurs locaux, chaque contrat Région - Pays a fait l'objet d'une révision à mi-parcours permettant, à la Région et au Pays, de l'apprécier dans son ensemble et de faire évoluer, si nécessaire, la liste des projets.

Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne, a signé le premier avenant au contrat Région - Pays avec le Pays de Redon et Vilaine, le jeudi 4 février.

La révision du contrat Région - Pays de Redon et Vilaine a permis d'introduire **18 nouveaux projets structurants** pour le Pays et de renégocier 6 opérations initialement prévues, dans le respect de l'**enveloppe globale de 8,5 M€**.

Le pays de Redon et Vilaine a su impulser une vraie dynamique et une cohérence territoriale. Pour orienter sa démarche de développement et d'aménagement, il s'appuie sur le principe de proximité et veille à ce que chaque résident puisse accéder aux services commerciaux culturels, sportifs, médicaux et scolaires, dans un rayon de moins de 15 kilomètres, grâce à **8 pôles relais autour du « Grand Redon »**.

C'est avec cet objectif de proximité qu'ont été programmées la rénovation des halles de la Gacilly (83 K€), de Redon (745 K€) et la création d'un marché couvert à Allaire (400 K€), dans l'avenant 2009-2012 du contrat Région - Pays. Ce développement des circuits courts répond, par ailleurs, à la double problématique de la qualité alimentaire et de l'impact environnemental.

Une enveloppe numérique de plus de 560 000 €

La Région Bretagne souhaite assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, **tout en laissant les collectivités libres de l'aménagement sur leur propre secteur géographique**. Elle a donc décidé d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique lors de la révision des contrats. Avec une enveloppe de 562 018 €, le Pays de Redon et Vilaine pourra financer des infrastructures visant à accroître le haut débit, des actions en faveur du développement des usages...



Le pays de Redon et Vilaine en chiffres

- 5 communautés de communes dont 4 sur la Région Bretagne (les CC du canton de Pipriac, du pays de Maure de Bretagne, du pays du Grand Fougeray, de la Gacilly) et une sur les 2 Régions Bretagne et Pays de la Loire (la CC du Pays de Redon),
- 55 communes,
- 84 855 habitants (recensement de 2006),
- un territoire de 1 440 km².

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

Communiqués, dossiers de presse, photos libres de droit...

Accédez directement à l'Espace Presse sur www.bretagne.fr/presse

La révision du contrat Région - Pays de Redon et Vilaine

Après la révision à mi-parcours, le Contrat Région - Pays de Redon et Vilaine 2006-2012 compte une dotation globale de 8 584 395 € :

- une dotation de 5 860 511 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer les projets structurants pour le Pays,
- une dotation de 1 465 069 € pour l'enveloppe 3 pour le financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 562 018 €,
- une dotation ingénierie de 696 798 € au maximum, soit 116 133 € par an.

Les projets présentés, dans le cadre de la révision du contrat, s'inscrivent globalement dans la stratégie de développement du pays de Redon et Vilaine. Dans le cadre de cet avenant, il s'est attaché à renforcer sa **cohérence territoriale** et à conforter la position du «**Grand Redon**» et des **8 «pôles relais⁽¹⁾»**, pour offrir à chacun des services de proximité de qualité.

Il s'est par ailleurs doté d'une **grille d'éco-conditionnalité**, qui devra être respectée par les projets soutenus dans le cadre du Contrat Région - Pays, afin de réduire leur impact sur l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique.

Quelques exemples de nouveaux projets

Développer les circuits courts

Le pays a souhaité inscrire au contrat Région - Pays, 3 projets permettant d'offrir un outil de commercialisation de qualité aux producteurs locaux tout en organisant une offre commerciale de proximité. Ainsi, les halles de la Gacilly et de Redon seront rénovées et un marché couvert sera créé à Allaire. Ces trois opérations, subventionnées à hauteur de 245 000 €, permettront également d'offrir de nouveaux débouchés commerciaux aux filières agricoles locales.

Un pôle d'échange multimodal TGV

Dans la perspective de Bretagne à grande vitesse, et en prévision de l'accroissement des trafics ferroviaires, les équipements connexes à la gare de Redon seront redimensionnés afin de développer un pôle d'échange multimodal.

⁽¹⁾ les pôles relais sont les communes de Pipriac, Guipry, Maure de Bretagne, Le Grand-Fougeray, La Gacilly/Carentoir, Allaire (intégré au Grand Redon), Plessé et Guémené-Penfao.

Les 47 projets d'envergure régionale du contrat Région - Pays de Redon et Vilaine

PROJETS	BUDGET (total / part Région)
Stratégies territoriales de développement économique et social	
Rénovation des halles de La Gacilly	83 019 € / 20 000 €
Création d'un marché couvert - Allaire	400 000 € / 75 000 €
Rénovation des halles de Redon	745 540 € / 150 000 €
Création d'un Parc d'activités CC de Maure de Bretagne	1,2 M€ / 287 500 €
Zone d'activités de Courbouton C C du Canton de Pipriac	3,3 M€ / 420 000 €
ZAE Les Rozais - CC Pipriac	768 735 € / 76 813 €
Soutien aux actions de la MEDEFI	736 006 € / 203 913 €
Accompagner les mutations industrielles	126 100 € / 60 000 €
Groupement de jeunes créateurs	552 292 € / 75 000 €
Pour une exemplarité des démarches environnementales	
Centre de Coueslé	425 000 € / 100 000 €
Centre du Vauvert	400 000 € / 100 000 €
Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée à l'Europe et au Monde	
Pôle d'échange multi-modal TGV	2,5 M€ / 663 632 €
Transports alternatifs - CC du Pays du Grand-Fougeray	90 000 € / 36 000 €
Plate-forme de co-voiturage	75 000 € / 30 000 €
Service de transport collectif ADMR Maure de Bretagne	20 800 € / 6 000 €
Transport collectif - CC du Pays de Grand-Fougeray	193 000 € / 15 000 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire	
Maison de santé pluridisciplinaire à La Gacilly	1,1 € / 75 000 €
Maison de santé pluridisciplinaire Pipriac	800 000 € / 75 000 €
Maison de santé pluridisciplinaire Grand-Fougeray	850 000 € / 75 000 €
Maison communautaire - espace de service CC du Canton de Pipriac	300 000 € / 90 000 €
Construction de locaux ASSAD	313 381 € / 35 000 €
Ecole publique - Bains/Oust	158 282 € / 50 000 €
Ecole publique de Langon	483 152 € / 50 000 €
Ecole Maure de Bretagne	253 411 € / 50 000 €
Ecole Pipriac	500 000 € / 50 000 €
Ecole publique -Sainte Marie	1,2 M€ / 50 000 €
Groupe scolaire Grand-Fougeray	2,5 M€ / 50 000 €
Pôle enfance - Grand Fougeray	800 000 € / 250 000 €
Crèche - CC du Pays de Grand-Fougeray	930 000 € / 206 935 €
Multi-accueil Pipriac	300 000 € / 120 000 €
Maison de l'enfance CC de Maure de Bretagne	3 M€ / 350 000 €
Multi accueil Redon - CC du Pays de Redon	1,1 M€ / 150 000 €
Point information jeunesse - MAPAR	47 026 € / 18 000 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture	
Bibliothèque -La Chapelle de Brain	150 000 € / 30 000 €
Médiathèque - La Chapelle Gaceline	100 631 € / 20 000 €
Médiathèque - Rieux	640 000 € / 125 000 €
Centre culturel - Peillac	189 863 € / 40 000 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité	
Ports de Redon - Commune de Redon	2,9 M€ / 800 000 €
Pôle touristique - Saint-Martin sur Oust	150 000 € / 30 000 €
Sentier du patrimoine historique et naturel Allaire	209 000 € / 10 000 €
Pôle touristique, artisanal et artistique - La Gacilly	1 M€ / 100 000 €
Boucles vélo - CC du Pays de Grand Fougeray	21 035 € / 4 418 €
Boucles vélo - CC du Pays de Redon	362 479 € / 70 000 €
Village étape - CC du Pays de Grand-Fougeray	86 500 € / 17 300 €
Pôle cheval - CC du Pays de Grand-Fougeray	165 000 € / 50 000 €
Complexe sportif Pipriac	2 M€ / 250 000 €
Salle des sports - Redon	3,5 M€ / 250 000 €

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. Il souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents et parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats de pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget consacré jusqu'en 2012 est de 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...); ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres de l'aménagement numérique de leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés et le Pays de Redon et Vilaine est le premier à signer son avenant 2009-2012.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.